



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 39751

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la nécessité de développer un dispositif d'ensemble en faveur de l'amélioration de la sécurité routière. Le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, s'est lancé dans une politique durable de lutte contre l'insécurité routière, pluriannuelle et mobilisant l'ensemble des départements ministériels. Il a décidé de l'installation de radars automatiques et ce dispositif a permis une baisse significative de la vitesse dans des endroits à risques. Toutefois, le Gouvernement ne saurait se limiter à cette mesure et d'autres moyens doivent être mis en oeuvre par les pouvoirs publics afin d'améliorer davantage notre sécurité sur les routes de France. La prévention des accidents, la formation à la conduite automobile des jeunes et des moins jeunes, la réflexion sur la régulation du trafic des poids lourds, ou une politique de travaux de sécurisation des réseaux, sont autant d'éléments essentiels à prendre en considération dans le dispositif de lutte contre l'insécurité routière. Elle souhaiterait, dès lors, lui demander quelles mesures il envisage de prendre en vue d'élaborer un dispositif d'ensemble.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39751

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3581

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)